Reconnaissance et identité

L'expression "théorie de la reconnaissance" recouvre un ensemble de tentatives d'explication qui, tout en étant étroitement liées, ne représentent pas moins des entreprises fort différentes et qu'il ne faut pas confondre. Pour certains, une théorie de la reconnaissance se limite à expliquer les mécanismes par lesquels certains droits que des individus ou des communautés devraient détenir leur sont reconnus ou refusés par d'autres individus, communautés ou institutions. Une telle théorie cherche aussi à rendre compte des conséquences morales et politiques de la reconnaissance pleine ou de son déni. Pour d'autres, une théorie de la reconnaissance fait bien davantage; elle explique la manière dont les relations intersubjectives de reconnaissance *constituent* ou rendent possible l'existence même des droits. Dans ce contexte, là où il n'y a pas des relations de reconnaissance, il ne saurait y avoir des droits. D'autres encore, considèrent la reconnaissance comme une relation éthique qui permet d'expliquer et d'évaluer l'expérience morale. Finalement, Hegel et certains de ses héritiers considèrent qu'une telle théorie a pour fonction d'expliquer comment les relations de reconnaissance constituent l'identité des sujets. Dans ce séminaire, nous nous intéresserons surtout aux théories qui entendent la reconnaissance comme une relation *constitutive* de l'identité des sujets. Le séminaire fera un parcours d'abord historique, en examinant l'origine des théories de la reconnaissance dans le débat moderne sur les fondements de la morale et sur l'identité personnelle (Locke, Pufendorf). Nous nous intéresserons par la suite à la théorie hégélienne de la reconnaissance et à certains de ses prolongements contemporains, tant sur le plan des politiques de l'identité (Axel Honneth, Charles Taylor, Will Kimlicka) que des théories post-colonialistes (Frantz Fanon) et des théories féministes (Nancy Fraser). Dans tous les cas, nous nous pencherons sur le bien-fondé de ces théories et, en particulier, sur la question de savoir si on doit les comprendre comme des théories explicatives ou normatives de l'identité.